

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTERETS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLEE DU RHONE ET DE LA LOIRE

REPUBLICAIN INDEPENDANT

5 Cent. le Numéro

DES HAINEZ LE TEMPS EST PASSE

Jeu. 29 Novembre 1894

ABONNEMENTS :
LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE... 5 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS, CORSE ET ALGERIE... 5 fr.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIERE ANNEE — N° 126
JEUDI 29 Novembre 1894 — Saint Robert
— DEMAIN SAINT ANDRE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. | Place des Terreaux,
REDACTION, de 3 heures à minuit.
ANNONCES COMMERCIALES, ligne. 0.60 | Réclames, la ligne..... 1.50
Prix divers pour les Laveuses et pour les Dactylos.

BULLETIN DU JOUR

La reine des Hovas a lancé un manifeste excitant le peuple à la résistance.
Un incendie a détruit 150 maisons à Tananarive.

A la suite des affaires de chantage, il est question de l'arrestation imminente de M. Auger, ex-chef de la brigade des jeux à la préfecture de police.
Certains journaux vont même jusqu'à dire que la situation du préfet de police serait compromise.

Le ministère de la guerre fait démentir que Dreyfus ait eu des complices civils.

La santé du prince de Bismarck inspire de sérieuses inquiétudes.

On prête au roi Humbert l'intention de gracier le capitaine Romani.

Lire à la 3^e page nos dépêches de la dernière heure.

Lettre Parisienne

Paris, 26 novembre.
DANS LA MENTRANÉE
La campagne de Madagascar a commencé par une bataille avec le ministre de la guerre qui en est sorti sain et sauf; mais on l'attend à l'embuscade du budget.
On lui en veut toujours parce que les effectifs ne sont pas aussi complets qu'on le voudrait. Que voulez-vous qu'il fasse? Il a arrêté même les myopes et les chétifs; il épaise tous les fonds du budget. Il ne peut pas créer des soldats que le pays ne lui donne pas!

J'ai toujours une vague idée que le but de cette campagne est tout simplement d'arriver à un ministre civil. L'affaire Dreyfus, l'affaire des canons, tout est retourné contre lui. On n'a pas voulu faire tomber le ministre de la guerre sur la question de Madagascar, mais je crains que la discussion du budget de la guerre ne soit semée d'embûches.
Nous pouvons, en attendant, continuer notre conversation commencée hier sur les relations de la France avec l'Italie.

C'est tout à fait de saison.
L'affaire Romani se calme; les yeux se tournent avec inquiétude vers Saint-Petersbourg, dans l'attente de la réponse du sphinx. C'est le moment de voir comment on pourrait dissocier la triple par un rapprochement avec l'Italie.

Comme vous l'avez très bien dit, il y a quelque temps, le point de départ du tirage dans les relations a été l'occupation de Tunis.
C'est une affaire faite, terminée; on ne revient plus là-dessus; les Italiens eux-mêmes n'y comptent pas; mais Tunis reste comme un mauvais souvenir pour eux et comme une menace pour la Méditerranée telle qu'ils la comprennent.

A Tunis, d'ailleurs, la France a hérité de la Régence les traités que l'Italie avait avec elle et qui lui font une position spéciale sous forme de privilège, pour les ressortissants italiens, pour leurs écoles et leurs hôpitaux.

Ces traités expirent avant la fin de la triple alliance. Il y a là un moyen de donner aux Italiens une satisfaction relative qui les rassure sur leur liberté dans la Méditerranée.
Ensuite les Italiens craignent que la France ne médite d'occuper Tripoli, soit pour continuer la marche dans le bassin de la Méditerranée, soit pour s'ouvrir un chemin sur l'Egypte. Là aussi il y a matière à un accord.

Enfin les Italiens voient de mauvais œil que la France jouisse du protectorat des chrétiens en Orient. Ils voudraient que les missionnaires italiens passent sous la dépendance de leurs consuls. C'est même là un des griefs qu'ils ont contre le traité de Berlin qui a reconnu ce droit à la France.

Il y a donc là trois questions sur lesquelles il est possible de traiter.
Je ne parle pas de l'Abysinie et de la Mer Rouge. On peut chercher des chances aussi là-bas, mais la France n'a pas des droits positifs qui lui permettent de contester l'occupation de Massouah. Elle ne l'a jamais fait d'ailleurs.

Il ne faut donc pas perdre de vue ces questions qui sont le corollaire de tout équilibre dans la Méditerranée. Sans doute, on ne peut rien faire pour le moment, mais il faut préparer l'avenir, jusqu'à l'administration est prévue.

Il y a deux points, je ne dirai pas noirs mais obscurs dans ces prévisions: la situation de l'Autriche et l'ouverture des détroits.
L'Autriche est très ébranlée; la Hongrie, la Bohême se révoltent, l'Italie est en ébullition et le socialisme se

promène, à Vienne. Personne ne peut prévoir quelle sera la situation de l'Autriche dans quelques années.
La France pourrait peut-être trouver là un appoint pour ses négociations avec l'Italie.

Quant à l'ouverture des détroits, c'est la bouteille à l'encre. Quelle situation créerait-elle dans le bassin de la Méditerranée?

Personnellement, je ne la crains pas; peut-être serait-elle une assurance d'équilibre. Je dois ajouter que cet avis n'est généralement pas partagé et que les cercles diplomatiques craignent beaucoup pour l'avenir et la liberté de l'Europe, si la Russie, avec les ressources immenses d'hommes et de matériel, qu'elle trouve en elle-même, peut passer librement.

Mais il s'agit encore de trois ans que la triple alliance expire. On a le temps de voir venir; seulement, il faudrait savoir préparer les événements.

UN PARISIEN.
P. S. — Une erreur de correction a complètement défigurée et rendu incompréhensible un passage de la lettre d'hier où il était question de l'impassibilité des diplomates et du prince de Talleyrand, qui aurait reçu un coup de pied par derrière sans que rien ne se manifestât sur son visage.
De même, on a imprimé Kerdih pour Kersch et Panger pour Tanager.
Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

LE RETRAIT DE LA MONNAIE ITALIENNE

C'est le 25 courant que se sont closes les opérations de retrait de la monnaie divisionnaire italienne.

La somme totale envoyée à Rome par les divers états de l'Union Latine dépasse à peine 75 millions sur les cent millions émis. Il y a donc un quart de cette émission qui était restée en Italie ou plutôt qui a émigré en Orient, en Afrique et dans des pays d'où elle n'a pas pu revenir.

La moitié des sommes retournées au gouvernement italien a été remboursée par lui en or.
Il s'est procuré les fonds nécessaires sans opération de trésorerie ni vente de rente à l'étranger. Il a simplement acheté des traites sur le marché italien, sans une faible partie qui a été remboursée par des compensations de crédits et par le compte créditeur qu'il possède à la caisse fédérale suisse. Il n'y a eu qu'un solde de deux millions pour lequel il a fallu expédier des monnaies d'or.

Voilà donc une opération liquidée. On n'oubliera pas que c'est la seconde fois qu'on l'exécute depuis 15 ans.
Faudra-t-il la recommencer de nouveau dans quelques années?

L'ACADEMIE DU GOURGUILLOIN

La publication de deux nouveaux fascicules du *Litré de la Grand-Côte*, donne à notre confrère des *Débats* l'occasion de présenter à ses lecteurs, en termes très spirituels, l'*Académie du Gourgouillon*, sur les indications non moins spirituelles, il est vrai, de notre érudite compatriote Nizier du Puits-Pelu, alias, Clair Tisseur.

La « Grand-Côte » et le « Gourgouillon » sont deux très anciennes « montées » de Lyon, voies étroites et raides, presque exclusivement habitées par des canuts et autres pauvres gens. C'est dans ce bicoque du « Puits-Pelu » qu'on a choisi le nom de l'Académie fictive qui fonda, à lui tout seul, en 1879, et à l'effet de préserver toute bonne vieille tradition lyonnaise. — L'isolement lui pesant, sans doute, le président-trésorier-secrétaire du nouvel Institut songea à s'adjoindre des collègues « à l'indie » en faire partie comme ayant contribué à la dictée préservation par la plume, le pinceau, le burin, le ciseau, le compoiteur et la navette. — Successivement, il appela à lui neuf compatriotes, qui, suivant un vieil usage, furent baptisés de surnoms comiques à leur entrée au « Gourgouillon ».

Ces élus étaient: Pétrus Violette, président; Glandius Canard, porte-plume (publiciste); Joannès Molasson, dessinateur pour la bâtisse (architecte); Athanas Durquet, veloutier; Mami Duplatéa, guimpier, le Fils Ugin (fils du Pérugin), peintre en couleurs; Jérôme Coquard, supposito de la coquille (imprimeur); Marius Bardeotte, marchand de paroles (avocat) et Johann Bachut, rhâbilleur (médecin).

Trois de ces académiciens étant décédés, ils viennent, ces jours-ci même, à être remplacés par l'Académie, fabricant de bois en chambre (député); — Porthos Foucaou, jacquardier (tisseur); — et Benoit Cachemille, synde des modérés, qui appartient à la haute administration.

Il n'est besoin d'ajouter que, sous ces appellations burlesques, se déguisent des hommes d'esprit et de talent, fort appréciés à Lyon pour leurs travaux artistiques et littéraires.

La Mort de M^{me} de Bismarck

Les obsèques de la princesse de Bismarck auront lieu sans aucune solennité, à Varzin; la date n'en est pas encore fixée. Des dépêches de condoléances, très cordiales, ont été reçues de l'empereur, de l'impératrice Frédéric, de plusieurs princes allemands, de l'empereur d'Autriche, et du chancelier le prince de Bismarck, du Sénat de la ville libre de Brême, de M. Crispi, du baron Blanc, ministre des affaires étrangères italien, du prince héritier de Danemark, du comte Kalnocky, etc.

DEBOUCHÉS COMMERCIAUX

J'ai eu l'occasion de parler dans ce journal, à deux reprises différentes, de la question du développement de notre commerce d'exportation. Elle est si grave; elle se présente à l'heure actuelle dans des conditions si fâcheuses, si inquiétantes même, qu'il n'est pas superflu d'y revenir. A tout prix, il nous faut créer un courant d'opinion qui emporte toutes les timidités et toutes les résistances. Il faut galvaniser notre commerce; il faut pousser à l'action les hommes qui, à n'importe quel titre — commerçants, industriels, banquiers, hommes politiques — peuvent concourir à cette rénovation nationale.

J'ai dû en ces derniers temps, par devoir, et je l'ai fait aussi un peu par goût, parcourir les rapports les plus récents de nos consuls, recevoir les plaintes de nos Chambres de commerce. J'ai constaté ici et là, beaucoup de bonnes volontés, beaucoup de connaissances, beaucoup d'intelligence. J'ai entendu les critiques réciprocques:

— Nos consuls n'apportent pas au commerce français l'opinion que ce lui-ci serait en droit d'attendre!

— Les commerçants et les industriels de notre pays manquent d'esprit, d'organisation, d'initiative, de hardiesses!

Et tous ensemble font cette navrante constatation:

— Notre situation commerciale dans le monde, déjà beaucoup diminuée, va en s'amoindrissant chaque jour.

J'ai reçu aujourd'hui même, sur cette question, une très intéressante lettre de la Chambre de commerce française de Santiago du Chili; elle est pleine de faits et de chiffres qu'il serait fastidieux de citer. Mais il est un point que je veux relever ici: c'est la démonstration faite de l'affaiblissement, de la décadence, pourrait-on dire, de notre commerce avec le Chili. Dans les nombreuses preuves qui en sont données, je prends celle-ci qui suffira:

Le commerce de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre a varié en dix-huit années dans des proportions bien différentes. Les exportations de produits chiliens pour les trois grands pays, étaient, en 1874:

Pour la France, de	5.600.000 fr.
L'Allemagne, de	2.400.000
L'Angleterre, de	89.000.000

Dix-huit ans plus tard, en 1892, ces mêmes exportations ont été:

Pour la France, de	6.100.000 fr.
L'Allemagne, de	28.200.000
L'Angleterre, de	187.600.000

Nous sommes restés stationnaires, pendant que l'Angleterre et l'Allemagne surtout faisaient des progrès considérables.

Mais les importations au Chili des produits des trois nations ont une signification plus grande encore. Elles ont été, en 1874:

De France	28.500.000 fr.
D'Allemagne	14.900.000
D'Angleterre	69.000.000

Les importations, pendant l'année 1892, se sont chiffrées ainsi:

De France	28.800.000 fr.
D'Allemagne	83.600.000
D'Angleterre	136.000.000

Ainsi pendant que la valeur des produits français imposés au Chili n'augmentait pas en dix-huit années, dans le même laps de temps, celle des produits anglais était triplée et celle des produits allemands presque décuplée. L'Allemagne nous enlevait le second rang; sa situation, qui se trouvait inférieure de moitié à la nôtre en 1874, devenait, en 1892, triple de celle que nous avons.

Et ce qui s'est passé au Chili s'est passé, malheureusement, sur beaucoup d'autres points du globe.

On juge par là si un effort vigoureux s'impose pour éviter une chute complète et définitive. Pouvons-nous le produire? Manquons-nous d'éléments pour le rendre fructueux?

Non pas. Le tout est de vouloir et d'agir.

Preçons, encore cette fois, un seul exemple, emprunté à une tout autre région du globe, à une de celles où le nom lyonnais est en honneur.

Voilà la Syrie; nous y avons une situation unique.
Le nom de la France y est respecté et aimé. Les indigènes se souviennent de ce que notre pays a fait pour eux, et ils le considèrent comme le bienfaiteur et le protecteur. « En toutes occasions, dit notre consul général en Syrie, les indigènes tournent les yeux vers la France. » Ils attendent d'elle tout le bien qui peut leur arriver. En

dehors des dialectes du pays, c'est le français qu'on parle presque uniquement.

Il y a plus encore. Nous venons de pourvoir la Syrie d'un grand outillage économique. Des compagnies françaises, avec des ingénieurs français et capitaux français, ont construit le port de Beyrouth, le chemin de fer de Beyrouth à Damas et au Houran; elles s'approprient à construire le chemin de fer de l'Euphrate, le tramway de Tripoli à Saïda, à entreprendre les irrigations du fleuve Ibrahim, etc.

Les français, les lyonnais, pourraient-on dire, ont apporté à la Syrie un élément de prospérité. Ils ont implanté et développé la culture du murier et l'élevage du vers-à-soie. Ils ont établi dans le Liban, des filatures françaises et commandité des filatures indigènes. Tant et si bien que la Syrie est en passe de devenir le principal fournisseur de la fabrique lyonnaise.

Nous sommes aimés de ce pays, nous lui apportons la richesse. Croyez-vous que notre commerce ait profité et que les produits, français trouvent là-bas les débouchés qui semblent s'ouvrir d'eux-mêmes à eux? Pas du tout.

Beyrouth, qui est le grand port de la Syrie, importe annuellement 80 millions de francs de marchandises. L'Angleterre, à elle seule, figure dans ce chiffre, pour la moitié. La France se partage le reste avec l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse et la Belgique. Elle a, pour son compte, dix ou douze millions; à peu près le quart de ce qu'a l'Angleterre.

Quant à tout pour le favoriser, notre commerce décline en Syrie. Les raisons de ce fait aussi extraordinaire que fâcheux? Notre consul en donne une, qui est probablement la principale; « Le manque d'initiative de nos négociants et fabricants, dit-il, et l'absence de commis-voyageurs venant étudier sur place les besoins de la consommation locale, sont ici, comme à peu près partout ailleurs, les principaux motifs de notre infériorité ».

On doit ajouter, pour être juste que, de son côté, le consul dit qu'il n'a pas le temps de s'occuper des questions commerciales.

Voilà bien le double mal dont souffrent nos exportations. Il peut se définir ainsi: d'une part, dédain des agents officiels pour le principal problème qu'ils devraient s'efforcer de résoudre; d'autre part, inertie des commerçants et des industriels exportateurs.

Il faut à tout prix le faire cesser. Il faut améliorer notre organisation consulaire et, en même temps, aider, exciter l'initiative privée.

Si l'opinion publique ne vient pas à notre secours, si elle n'empêche pas de la question, rien ne se fera; nous resterons de malheureux Saint-Jean-Baptiste, prêchant dans le désert, et la prospérité de la France s'en ira peu à peu, par mille ruisseaux, comme la vie s'en va d'un corps qui saigne par mille blessures.

Paul DOUMER

Service télégraphique

Autour du Parlement

Paris, 28 novembre.
LES ACCIDENTS DU TRAVAIL
MM. Léon Bourgeois, Louis Ricard, Guieysse, Marnéjols et Sarrien ont été désignés par la commission d'assurances et de prévoyance pour conférer avec la commission du Sénat chargée d'examiner le projet relatif aux accidents du travail, voté par l'ancienne Chambre.

LES BOISSONS HYGIENIQUES
M. Guillemet a la son rapport devant la commission chargée de l'examen de l'octroi sur les boissons.
Ce rapport dit que les communes devront supprimer leurs droits d'octroi sur les boissons hygiéniques, au plus tard le 31 décembre de l'année qui suivra celle de la promulgation de la loi. Il énumère ensuite les taxes par lesquelles les communes pourront combler le déficit causé par cette mesure.

COMMISSION DE L'ARMÉE
La commission de l'armée a adopté les conclusions du rapport de M. de Montfort, modifiant l'article 65 de la loi du 19 juillet 1889, autorisant le rengagement des soldats non gradés sur avis conforme du ministre de la guerre.

La commission a également adopté un projet tendant à ce que les conserves servent à l'armée soient exclusivement achetées en France ou aux colonies françaises.
Enfin la commission a adopté un projet tendant à créer un emploi d'adjudant dans chaque bureau de recrutement.

LE BUDGET DE 1895

Quatorze orateurs sont inscrits pour prendre part à la discussion du budget.
Voici dans quel ordre la commission du budget proposera à la Chambre de fixer la discussion des budgets des ministères après la discussion générale:

Justice, colonies, affaires étrangères, guerre, agriculture, commerce, postes et télégraphes, instruction publique et beaux-arts, intérieur et culte, Algérie, travaux publics, conventions de garanties d'intérêts, chemins de fer de l'Etat, marine et finances.

LES DÉLÉGUÉS DU PUY-DE-DÔME

Paris, 28 novembre.
Ce matin, les représentants du département du Puy-de-Dôme: MM. Guyot-Lavaline, Gomot, Barrière, Gaillard, sénateurs; Farjon, B. Bouy-Cisternes, Liville, Chamblig, Guyot-Dessaignes, députés, accompagnés de M. Bardou, préfet du département, ont présenté à M. le président de la République, M. Lucien, maire de Clermont-Ferrand, et une délégation du conseil municipal de cette ville, composée de MM. Renou, adjoint, docteur Goutte, secrétaire, et Alanoir, doyen du conseil municipal.

M. Bardoux, sénateur inamovible, avait tenu à se joindre à ses compatriotes.
Le maire de Clermont-Ferrand a prononcé les paroles suivantes:

Monsieur le président, au nom du conseil municipal de Clermont-Ferrand, au nom de nos concitoyens, nous venons vous offrir nos hommages et vous demander de nous faire la faveur de venir visiter notre ville.
Nous serons heureux de vous recevoir, pendant les fêtes de l'année prochaine. Un comité agricole régional, des concours de musique et de gymnastique, une exposition industrielle et scolaire, la pose de la première pierre du lycée de jeunes filles, nous fournissent l'occasion de solliciter l'honneur de votre visite. Il nous serait particulièrement agréable de faire coïncider avec votre venue la distribution solennelle des récompenses.

Nous sommes très profondément attachés à la République et vous unissons, elle et vous, dans des sentiments de confiance, de dévouement et d'affection.
Les représentants du Puy-de-Dôme vous le diront avec plus d'autorité que moi. Les sages et laborieuses populations de l'Auvergne ont le cœur loyal, le sens droit et l'esprit pratique. Chez nous, la popularité factice n'a jamais sévissé, le dévouement, mais les grandes et solides qualités, les services rendus au pays, le courage civique, la parfaite probité sont des titres supérieurs et durables à notre respect et à notre reconnaissance.

Nous sommes très vivement qu'il nous soit permis de vous en donner la preuve en vous exprimant dans notre ville ce que nous ressentons tous pour vous personnellement et pour la République.

Le président de la République a répondu qu'il était très touché de la démarche et particulièrement de la forme dans laquelle elle était présentée.
Il a dit depuis longtemps le dévouement à la République des laborieuses et fidèles populations de l'Auvergne. Il serait donc heureux de se rendre dans le grand et beau département du Puy-de-Dôme. Il fera tous ses efforts pour répondre à l'invitation qui lui est faite, mais, sollicité de divers côtés, il ne peut prendre aujourd'hui même une décision irrévocable.

Il serait heureux de retrouver dans le pays d'anciens collègues pour qui il a beaucoup de sympathie. Il finit par ces mots: « Vous venez de dire, monsieur le maire, que vos concitoyens associent mon nom à celui de la République dans un même sentiment de confiance. Vous pouvez les assurer que, en me témoignant cette confiance dans mon dévouement à la République, ils ne se trompent pas ».

M. Guyot-Lavaline, sénateur président du conseil général du Puy-de-Dôme, a remercié l'éminent orateur au nom de l'Assemblée départementale, en disant à M. le président de la République que tous ses collègues seraient heureux de l'acceptation présidentielle.
En quittant l'Élysée, la délégation s'est rendue au ministère de l'intérieur, où elle a été reçue par M. Charles Dupuy, président du Conseil, que M. le maire de Clermont a invité à venir assister aux fêtes qui auront lieu au mois de juin.

M. Dupuy a répondu que c'était là une date trop éloignée pour qu'il puisse prendre un engagement, et que ce serait de sa part montrer beaucoup de présomption, mais qu'il serait heureux d'assister à ces fêtes, sinon comme président du Conseil, mais comme M. Dupuy, simplement, et qu'il réserverait une petite place.

La délégation s'est rendue ensuite au ministère de l'agriculture où elle a été reçue par M. Viger.

Le ministre a répondu qu'il acceptait en principe cette invitation et qu'il serait heureux d'accompagner le président de la République aux fêtes de Clermont.

Ce soir à 6 heures, elle se rendra au ministère de l'instruction publique.

L'Expédition de Madagascar

Paris, 28 novembre.
LA DIVISION EXPÉDITIONNAIRE
La répartition des effectifs de la division expéditionnaire de Madagascar a subi de nombreux remaniements. On nous assure qu'elle a été ainsi arrêtée: entre les représentants des différents ministères intéressés:

Trois généraux.
Etats-majors: 4 de la division et des deux brigades, de l'artillerie, du génie, des services administratifs et de santé, gendarmerie, justice militaire, télégraphie de campagne, équipage de ballons captifs et de télégraphie optique, section de topographie, service vétérinaire, archivistes de l'état-major, intendance, service et convoi des subsistances, habillement et équipement, boulangeries, ambulances, hôpitaux de campagne, armuriers, service des étapes et des évacuations, douaniers et forestiers, représentants de la marine à terre: 10 officiers ou assimilés.
Groupe: officiers et assimilés de toutes armes et de tous les services 25.
Infanterie: — 12 bataillons à 500 hommes chaque; soit environ 6.000 fantassins.

Cavalerie: — 200 hommes.
Artillerie: — Six batteries, sections de munition et parc, 800 hommes.
Génie: — Deux compagnies de 400 hommes, détachement du train, de l'intendance, de la gendarmerie, des sections d'état-major et d'infirmiers, de la télégraphie, des compagnies de douaniers et de chasseurs forestiers, des équipages de la flotte de barques, des mécaniciens et ouvriers de la marine, environ 1.500 hommes.

C'est pour assurer les communications et les évacuations rapides qu'on a prévu l'envoi à Madagascar d'un effectif aussi considérable d'officiers, fonctionnaires et assimilés représentant tous les rouages nécessaires aux troupes de campagne.

Le chef d'état-major de l'expédition est maintenant désigné; c'est le lieutenant-colonel de Moncaup, chef d'état-major du gouvernement de Belfort.

Le général Metzinger, actuellement au 19^e corps d'armée, commandera la brigade de la guerre.

Il avait été dit que le général Frey, de la brigade de Rochefort, prendrait le commandement de la brigade de marine. Cette nouvelle est inexacte.

Il est également inexact que le gouvernement ait acheté, comme l'annonçait un journal du matin, des canons Neuvès pour l'expédition de Madagascar. Ce qui est vrai, c'est que le gouvernement a acheté, il y a dix ans environ, un certain nombre de canons Nordenfeld, mais uniquement pour faire des expériences.

Londres, 28 novembre.
On parle de Port-Louis (source anglaise): D'après les nouvelles de Madagascar, un manifeste de la reine, excitant le peuple à la résistance, aurait été lu à Andohalo. Le gouvernement a publié la correspondance échangée au sujet du conflit avec la France.

Un grand incendie a détruit 150 maisons à Tananarive.

LES OBSÈQUES DE M. DURUY

Paris, 28 novembre.
Les obsèques de M. Victor Duruy ont été célébrées aujourd'hui à Villeneuve-Saint-Georges.
A 8 heures 1/2, le corps de l'éminent académicien, qui se trouvait encaissé au domicile mortuaire, rue Médicis, a été placé dans un fourgon des pompes funèbres et transporté à la gare de Lyon. Il était accompagné des fils de M. Duruy et de M. Lavisse.

Parmi les notabilités qui assistaient à la levée du corps, on remarquait la majeure partie des membres de l'Institut.

Conformément aux vœux du défunt, aucune troupe ne rendait les honneurs. Un train spécial a conduit à 11 h. 10 à Villeneuve-Saint-Georges les nombreux amis de M. Victor Duruy.

LES FRAUDES ÉLECTORALES

de Toulouse

Toulouse, 28 novembre.
A l'ouverture de l'audience, M. Roussel, avocat de la partie civile, demande à poser quelques questions à Mascaras.

M. Roussel. — D'après quels principes étaient organisées les équipes de vote et quelles étaient les règles qui y prévalaient à la désignation des présidents des bureaux?

M. Mascaras. — Mes équipes, prises pour voter plusieurs fois étaient sous la direction de M. Fabre, chef de bureau à la mairie, MM. Azéma, conducteur de travaux, et Adony, conducteur du balayage, avaient pour mission de recruter les électeurs, les répartir, les balayer, les ouvriers sans travail.

Quant aux présidents de section, ils étaient pris parmi les employés de la mairie et les membres des comités fournisseurs de la mairie.

C'est dans une réunion de la société de prélecteurs à la ligne que cette organisation a été établie entre MM. Fabre, Couderc, Azéma et moi. Il y avait, en raison du fonctionnement de ces équipes, des frais considérables, les listes qui étaient soldées à la mairie; il fallait, en effet, transporter les électeurs votant plusieurs fois d'une section à une autre. Tenir à faire voter le matin en blanc et le soir en rouge. (Rires.)

M. Viviani. — M. Mascaras n'a-t-il pas été en rapport à Paris avec M. Ressel, quand il poursuivait l'invalidation de M. Calvina?

M. Mascaras. — Mes relations, prises pour voter, étaient à Paris et n'ont jamais demandé de notes pour son dossier, notes que je lui ai fournies, je ne le cache pas. M. Resselgier me payait à raison de 200 fr. par mois jusqu'au moment de la validation de M. Calvina; ce n'est qu'un peu surpris, mais qui ne m'a pas surpris. J'ai quelquefois l'oreille fine et j'avais entendu dans un café certaines conversations de journalistes qui me faisaient prévoir un résultat contre lequel j'ai mis en garde M. Resselgier en lui conseillant d'aller à la questure. Cette validation s'était faite brusquement.

M. Roussel. — Le rapporteur s'est trompé, il l'a reconnu.

M. Viviani. — C'est la première fois que l'audience dit que M. Gauthier de Clagny a été déclaré avoir été trompé. Mascaras ne dit-il pas dans son journal du *Sud-Ouest* comme d'habitude, aux appointements de 200 francs par mois?

M. Mascaras. — Je ne suis pas capable de faire un réfacteur, mais je suis père de famille et je prendrais du travail ou m'en offrirai.

AUDITION DES TÉMOINS

L'audition des témoins commence par M. Lagolle, ancien adjoint, président de la commission de révision des listes électorales. Il proteste qu'il n'a jamais donné à Mascaras l'ordre de faire des inscriptions illégales et, notamment, qu'il n'a nullement fait inscrire, après le 31 mars, trois électeurs, dont les noms ont été cités par Mascaras.

M. Roussel. — Je dois faire observer que le nom de M. Blizet, par exemple, qui figurait sur la liste de 1894 a été effacé à l'aide du chiffon et remplacé par un autre.

M. Lagolle. — A cette époque-là, je n'étais pas à la commission de révision; c'était M. Adony.

Le président. — M. Adony, inscrit à l'aide de gratifications, reconstruit lui-même formulé sa réclamation après le 31 mars, et avoir obtenu gain de cause après une demande et après de vous. Il est vrai que c'est dans sa première déclaration; dans une seconde, il est moins affirmatif. Il a dit qu'il ne se rappelle plus exactement.

M. Lagolle. — Je n'ai jamais ordonné cette inscription.

M. Mascaras. — Cet ordre m'a été donné par Lagolle sur une de ses cartes.

M. Lagone. — On n'en montre cette carte et je passe condamnation.

M. Lagone s'explique sur les motifs de révocation de M. Masceiras.

M. Lagone. — Je voulais décrire Masceiras à la justice.

M. Lagone, conseiller d'arrondissement, membre de la commission.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

M. Lagone. — On entend ensuite une quinzaine d'électeurs qui ont été inscrits pour la plupart après la distribution des cartes électorales.

Cette motion a été votée par 12 voix contre 1.

A la suite de ce double vote, M. Cavagnac a donné sa démission de président malgré l'insistance de ses collègues.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 28 novembre. M. Doppfer, juge d'instruction, a convoqué cet après-midi dans son cabinet, M. Bloch, directeur du Cercle de l'escrime et des arts.

La préfecture de police continue à démentir très fort le bruit qui a couru de l'arrestation de l'ex-officier de paix Auger.

En effet, Auger s'est rendu complice de chantage et de tentatives de chantage.

Il a, en plus de ces délits, commis un crime que punit la loi : le détournement de dossiers dont nous avons parlé, avec cette circonstance aggravante qu'il savait parfaitement quel usage malhonnête que Clercq et Portalis allaient en faire.

On reprocherait à M. Doppfer d'avoir annoncé que des poursuites rigoureuses seraient exercées contre tous les maîtres-chanteurs, sans exception.

Le prétexte invoqué serait l'indiscrétion. On reprocherait à M. Doppfer d'avoir annoncé que des poursuites rigoureuses seraient exercées contre tous les maîtres-chanteurs, sans exception.

Le préfet responsable. Au sujet de cette affaire, le bruit a couru que le préfet de police serait interpellé au Conseil municipal.

Personne à l'Hôtel de Ville ne songe à interdire. Auger était un fonctionnaire de l'ordre judiciaire et non municipal.

La Libre Parole, elle, se montre plus affirmative. Il est probable, dit ce journal, que les révélations de l'interpellation de M. Bloch, et sur le rôle que jouait, auprès de l'entourage de M. Lepine, le maître-chanteur de Clercq, auront bientôt des suites graves.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le président du tribunal vient de nommer M. Imbert administrateur judiciaire de la Société du XIX^e Siècle.

Le personnage en question, qu'on prenait pour un pope, était M. Grégoire Yousef, patriarche d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, qui, accompagné de quelques dignitaires de l'Eglise et d'un Covas, sortit de domestique ture, était descendu chez le chevalier Mac-Swincz, chambellan de Sa Sainteté.

Le Cavas, qui, dans les sorties en voiture, est placé sur le siège, à côté du cocher, en uniforme ture, le sabre recourbé au côté, produit assez bon effet.

Le patriarche Yousef doit solliciter une audience du président de la République.

Le grand-orient de France. M. le docteur Blain, ancien député, vient d'être nommé président du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France, en remplacement de M. Thulier.

LE CAPITAIN ROMANI

Paris, 28 novembre. L'Eclair publie aujourd'hui les détails suivants sur lui envoie son correspondant de Nice :

Je me suis rendu hier, à San-Remo pour me procurer sur places derniers renseignements concernant le capitaine Romani.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Des personnes bien informées prétendent que la sentence du tribunal de San-Remo aurait été mal vue en haut lieu et que les juges auraient fait un acte de zèle.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Le procès du capitaine Romani viendra donc en appel devant la Cour de Gènes dans une vingtaine de jours, peut-être même avant.

Les Syndicats agricoles du Sud-Est. L'Union des Syndicats agricoles du Sud-Est a tenu sa septième assemblée générale le mardi, 27 novembre, dans la salle des Réunions industrielles, au Palais du Commerce.

Quarante-trois syndicats étaient représentés par plus de cent délégués.

La participation de l'Union à l'Exposition lui a valu une médaille d'or; son président a reçu personnellement la même récompense.

Sur la représentation officielle de l'agriculture qu'elle réclame conformément à celle de l'industrie et du commerce.

Sur la reprise des négociations avec la Suisse en demandant qu'il ne soit porté atteinte, en aucune façon, au tarif minimum, conformément au vœu émis par le congrès victorieux de Lyon.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

Sur la suppression de l'admission temporaire des blés étrangers et son remplacement par une prime d'exportation sur les produits dérivés.

La fille Guillemot est mise en liberté. Guyot, ayant à purger une condamnation est retenu jusqu'à l'expiration de sa peine.

La fille Guillemot est mise en liberté. Guyot, ayant à purger une condamnation est retenu jusqu'à l'expiration de sa peine.

Chronique Théâtrale

RENTRÉE DE M^{lle} FIÉRENS. Quand on arrive à Damas, après quinze jours de Frauchimiste des décrets du Haut-Jura, on trouve que les jardins d'abricotiers et les caux fraîches du Nahr Barrada sont dignes du Paradis.

Quand on entend M^{lle} Fiérens après M^{lle} de Wulf, on est émerveillé et on applaudit à tout rompre, on rappelle la débutante et on la couvre de gerbes de fleurs.

Telest, en deux mots; le résumé de la représentation de la Juive où M^{lle} Fiérens a fait une rentrée triomphale devant son bon public lyonnais.

La cantatrice a gardé toute la puissance de sa voix que les cuivres de l'orchestre — les malheureux ! — s'évertuent vainement à couvrir.

M. Duc était en voix et a chanté, mieux que jamais, ce beau rôle d'Elzéar, triomphe des forts ténors. Pourquoi, lui aussi, croit-il devoir pousser la note pour faire éclater les applaudissements de mauvais aloi ?

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M^{lle} de Noé lui donne un excellent exemple en ne forçant jamais son talent et en se bornant à chanter, à vocaliser d'une voix très travaillée, qui réussit à plaire, de plus en plus, malgré son peu de volume, à côté des grands éclats de ses partenaires.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

M. Deschamps devrait être rassuré par l'accueil que lui fait le public et ne pas s'effrayer ainsi sans raison. Quant à M. Verin, son succès s'affermir de plus en plus.

contre notre confrère le Petit Méridional par MM. Caisso père et fils.

Un gros affaire. On parle, dans le monde de la soierie, d'un procès possible, sinon probable, appelé à un certain retentissement.

Le quartier Grôlé. A peine sont édifiées les immeubles de ce nouveau quartier que déjà on nous signale l'installation prochaine de deux grands établissements : l'un serait un hôtel Terminus (qui occuperait l'Hotel D) ; l'autre, une succursale du Bon Marché, de Paris, pour laquelle serait déjà louée — au chiffre coquet de 150.000 francs — toute la maison faisant face aux halles centrales.

Journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

Un journaliste malmené. Dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une râlée opérée rue de l'Hotel-de-Ville, un reporter de l'Echo du Rhône, M. Santarelli, a eu à encaisser les coups de poing de plusieurs agents, dans des circonstances que nous ne sommes pas en mesure de préciser.

INFORMATIONS

Paris, 28 novembre. A l'Elysée. Le Président de la République a reçu ce matin le comte Hoyos, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, qui lui a remis ses lettres de rappel.

Le soir, M. Casimir-Perier a reçu les délégués de la Société des étudiants du Comité de l'Alimentation parisienne, comptant plus de 30.000 adhérents, qui venaient lui rendre visite à la matinée qu'ils organisent pour le vendredi 12 décembre au théâtre de la Gaîté, au bénéfice de l'œuvre du vaccin du croup.

M. Casimir-Perier a fait le meilleur accueil à la délégation. La félicité de son initiative et a promis de faire tous ses efforts pour se rendre à la représentation.

M. Mirman devait passer ce matin une visite médicale au Val-de-Grâce, où on continue de refuser des renseignements aux journalistes.

Au gouvernement militaire de Paris, on nous a répondu qu'on ignorait si l'examen médical avait eu lieu et qu'on attendait la décision prise, communément d'abord au corps, ne serait transmise à M. le gouverneur que le lendemain matin.

Dans le Yémen. Une dépêche de Constantinople parle de nouvelles alarmantes au sujet d'un prétendu complot de terribles dimensions.

Nous sommes autorisés à démentir catégoriquement ces informations, qui ne reposent sur aucun fondement.

En Extrême-Orient. M. Delcassé, ministre des colonies, vient d'être avisé par le gouverneur général de l'Indo-Chine, qu'un bureau postal télégraphique a été ouvert à Bassac (Laos) à dater du 16 octobre dernier. Ce bureau est complet et ouvert aux mandats, aux chargements et aux colis postaux.

LA RÉFORME DE L'IMPOT

Paris, 28 novembre. La commission générale de la réforme de l'impôt s'est réunie sous la présidence de M. Dupuis-Dutemps.

M. Cavagnac ne peut se réserver pour la discussion, n'occupant pas le fauteuil. Une des sous-commissions avait, sur la proposition de M. Merlon, adopté le principe de l'impôt mixte sur le capital et le revenu, et repoussé, par conséquent, le projet de M. Cavagnac, tendant à établir l'impôt sur le revenu personnel et global.

M. le Gludic en avait appelé de cette décision de la sous-commission, et aujourd'hui, la commission réunie en assemblée plénière, était invitée à départager les divers systèmes d'impôt.

Après une assemblée de discussion, on

Widor, notre compatriote, le grand organiste et compositeur. Les entrepreneurs du quartier Gréole. Le tribunal de commerce a tranché dans son audience de mardi un important dossier engagé entre divers entrepreneurs de construction du nouveau quartier Gréole.

Adjudication au rabais. Le mercredi, 19 décembre prochain, à 2 h. 1/2, au Hôtel de Ville, pour la réfection des parquets du lycée de St-Rambert. Les devis et cahier des charges relatifs aux dits travaux, estimés 40.000 francs, sont déposés à l'Hôtel de Ville (bureau des travaux publics).

Faculté de droit de Lyon. Mardi, devant la Faculté de droit de Lyon, M. Lucien Treppoz, substitut de l'avocat général près le tribunal supérieur de Monaco, a soutenu sa thèse pour le doctorat. Il a été proclamé docteur avec unanimité de boules blanches et les éloges spéciaux de la Faculté.

Fanfare du 1er Arrondissement. Le bureau, pour l'exercice 1895, est ainsi constitué : Présidence d'honneur, M. Léon Scrin, adjoint au maire de Lyon. Président, M. Granotier. Vice-président d'honneur, M. Caillat. Vice-président, M. Desmard. Trésorier, M. Puthod. Trésorier-adjoint, M. Dégalle. Secrétaire, M. Lannier. Secrétaire-adjoint, M. Sapin. Conservateur, M. Prédric. Archiviste, M. Tabard. Archiviste-adjoint, M. Albert Thévenot. Assesseur, M. André.

Les créations de l'Exposition. On commence, dans le public lyonnais, à se préoccuper du sort réservé à la coupole d'Exposition. Un certain courant d'opinion semble se dessiner en faveur de son maintien. Renseignements pris aux sources les plus autorisées, rien n'est encore décidé à ce sujet. L'administration soumettra au Conseil municipal diverses propositions, sur lesquelles il aura à se prononcer en dernier ressort.

Les créations de l'Exposition. Il arrive à grands pas le jour de l'an, tant attendu des enfants, et avec lui son cortège de bibelots nouveaux que les camelots vendront sur nos places et principalement rue de la République.

Les créations de l'Exposition. Parmi les créations de l'année, on signale une poupée Yvette, qui chantera (à nous le phonographe) une chanson du répertoire de la célèbre divette de la Scala, une réduction miniature de l'Exposition de 1890, une vigne rampante et sifflant à chaque obstacle qu'elle rencontre sur sa route, un général chinois, roulant de ses yeux pour faire peur à des petits japonais.

Les créations de l'Exposition. Les « questions » du jour ne font pas défaut : nouvelle alliance franco-russe que personne ne peut délier, et la question de Madagascar, pour n'être pas encore sortie, est certainement tout indiquée.

Les créations de l'Exposition. FAITS DU JOUR. Collision de voitures. — Le tramway à vapeur de Bron a heurté, rue Paul-Bert, une voiture attelée de deux chevaux et chargée de pierres de taille d'un poids de 5.000 kilos.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

Les créations de l'Exposition. Les vols. — M. Hugonard, rentière, 29, quai de la Guillotière, a reçu la visite d'un nommé Javelot, qui a annoncé de son hôpital pour fracturer une amorce et se trouverait dans une situation critique.

que le pauvre père s'appelait François Lacour, âgé de 66 ans. P. P. C. — Givre Louis, sans profession avouable, et Raymond Annette, tisseur, ont dévalisé la chambre garnie qu'ils occupaient chez la femme Peyzax, épicière, 140, rue Moilière.

A nos lecteurs. Il nous semble à propos d'appeler l'attention sur un produit spécial qui se recommande aux personnes sujettes aux affections des bronches et du larynx si communes dans nos régions. Le Guaiacol dégouté est véritablement précieux pour garantir contre les fâcheux effets des brouillards et du froid. Ce bonbon médicamenteux calme très bien la toux, fait disparaître l'oppression, soulage le catarrhe tout en parlant l'haleine et assainit les voies respiratoires en y introduisant, par inhalation, son action antiseptique.

Dans toutes pharmacies. Dépôt général : Ancienne Pharmacie Lardet, place des Jacobins, 1, Lyon.

ROYAT Anémie, dyspepsie, goutte, rhumatisme, gravelle, cécémie, asthme, etc.

Huile vierge de Foie de Morue fraîche, naturelle, purc. Pharm. Nouvelle, Lyon-Saint-Paul.

CABINET DENTAIRE P. CROUZET, Chirurgien-Dentiste 21, Place de la Croix-Roussse, 21

Cautérisation des Caries dentaires évitant toutes extractions. Spécialité de Poses de Dents sans crochets ni Extraction de Racines.

Toutes les pièces sortant de la Maison sont garanties 10 ans sur facture.

CONSULTATION DE 9 HEURES A MIDI ET 2 A 5 HEURES

TOPIQUE FRANÇAIS contre douleurs, points de côté, bronchites, oppression. — Pharmacie Nouvelle, Lyon-Saint-Paul et principales pharmacies.

COMMUNICATIONS DIVERSES. Nous insérons, sous ce titre, toutes les communications qui peuvent intéresser le public, sans distinction de parti ni d'opinion.

L'Association d'études et d'activité sociale donnera, le 30 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, dans le grand amphithéâtre du palais Saint-Pierre (Faculté des lettres), une séance, sous la présidence de M. Barbezat.

Ordre du jour : 1° Compte rendu moral et financier de l'Association de la Croix-Roussse. 2° Valse, par MM. Brouillet, président honoraire, et Roussel, trésorier de l'Association; 3° Les cercles populaires d'étudiants et ouvriers, conférence par M. le professeur Hurier.

La Linotte. — Numéros gagnants de la tombola du 25 novembre courant : 31, 48, 85, 89, 215, 216, 222, 236, 338, 343, 450, 491, 513, 520, 528, 627, 652, 693, 719, 813, 836, 866, 867, 940, 984, 1059, 1100.

Les lots doivent être réclamés au nid social, 1, rue Pléney, jusqu'au dimanche 2 décembre inclus. Passé cette date ils seront acquis à la Société.

Sourds-Muets et Aveugles. — Le tirage de la tombola organisée à l'occasion de l'Exposition, a eu lieu dimanche dernier 25 courant. La liste des lots gagnants est à la disposition des intéressés.

Les lots peuvent être retirés de 2 à 5 heures, le dimanche excepté, d'ici au 2 décembre prochain. S'adresser à l'Institution 77, rue des Maisons-Neuves, à Villeurbanne (Rhône).

L'Océanien, venant de Chine, est arrivé à Marseille mercredi, à deux heures du soir.

Le Portugal allant à Buenos-Ayres, est arrivé à Montevideo avant-hier, mardi.

L'Australien allant à la Nouvelle-Calédonie, est arrivé à Albany hier, mercredi, dans la matinée.

La Normandie, venant de la Vera-Cruz, est arrivée à Saint-Nazaire hier, mercredi, avec 36 passagers et 471 colis.

Les Sports. FOOT-BALL. C'est dimanche prochain, 2 décembre, qu'il nous sera donné d'admirer le premier match de Foot-Ball de la saison d'hiver entre le Foot-Ball-Club de Lyon et l'Union sportive du Lycée Ampère. Cette rencontre décidera des champions de notre ville.

Une partie de ce genre offre un intérêt particulier, très palpable, passionnément même. Il fera grand plaisir aux promeneurs du boulevard de l'Hippodrome.

On nous assure que, le 16 du mois prochain, nos athlètes lyonnais iront à Grenoble se mesurer avec les Dauphinois. On nous apprend de même source que les bons Marseillais viendront en février comparer leurs muscles avec ceux de nos jeunes ans.

MARCHÉS. Cours commerciaux. — Paris, 28 novembre 1894. — Cote : courant 47.15, à 47.25; décembre 47.25, à 47.35; premiers 47.50 à 47.75, 4 de mars 47.50 à 48.00. Tendances calme.

Un maigre veau. — Le nommé Laguerre, en traitement à l'Hôtel-Dieu, a profité de son passage dans le cabinet des visites, pour s'approprier le pardessus du docteur.

Confit d'intérêts. — Les nommés Benoit, employé de commerce et Marc, marchand de meubles, étaient en dispute. Ils se sont rencontrés cours de la Liberté, et en sont venus à de telles voies de faits que controversation a dû être déclarée aux deux champions de la querelle avait occasionné un rassemblement de plus de 50 personnes.

Attaque nocturne. — La nuit dernière, M. Luvy, conducteur, rue Paul-Bert, rentrant chez lui vers dix heures, après avoir eu à comparer l'assaut à l'improviste par un individu qui s'est assailli à l'improviste par M. Luvy, se défendant, se son intendant, réussit à fuir et put regagner son domicile où il arriva tout meurtri et la figure en sang.

Chute accidentelle. — Claude Pothin, 63 ans, portait une benne de charbon, rue Siebel, lorsqu'il s'est fait transporter à l'Hôtel-Dieu. Pothin a été transporté à l'Hôtel-Dieu où il est admis d'urgence.

Mort subite. — Les gardiens de la paix ont trouvé rue Mercière un individu, étendu et sans connaissance. Transporté à l'Hôtel-Dieu, cet individu a rendu le dernier soupir.

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Des voleurs au lycée. — Les gendarmes porteurs de la Sainte-Marthe ont trouvé sur le défunt un étui à

Villefranche. — Société d'Horticulture. — Une réunion aura lieu dimanche prochain, à deux heures du soir, salle des Conférences. Ordre du jour : présentation de nouveaux membres et communications diverses ; élection de trois membres du conseil.

Sapeurs-pompiers. — A l'occasion de la Sainte-Barbe, un grand banquet aura lieu dimanche prochain, à midi, à l'Hôtel Rambaud, porte Belleville.

Belleville. — Conseil municipal. — Le Conseil, réuni mardi, a voté une proposition pour l'acquisition du sérum antidiphthérique ; pris en considération une demande de distribution d'eau dans Belleville ; décidé qu'une somme de cent francs sera envoyée à Villefranche pour participer à l'érection d'un monument à la mémoire des combattants de 1870-71 ; exprimé le vœu que l'express n° 12 s'arrête à la gare de Belleville.

Anciens mobiles. — Les anciens mobiles du canton de Belleville se réuniront dimanche 2 décembre, à 2 heures, salle de la mairie, et non au café Durand, comme il avait été dit tout d'abord.

Givros. — Société philharmonique. — Cette société s'est réunie dimanche la Sainte-Cécile ainsi que la 33e année de sa fondation.

Publications de mariage. — Jean-Pierre-Louis Pourcel, chocolatier à Grigny, et Joséphine Landou, domestique à Givros. Michel Decourt, employé à Givros, et Marie-Jacques, couturière à Givros. Eugène Faidherbe, manoeuvre, et Pierrette Charasin, sans profession, à Givros. Pétus Pinat, manoeuvre et Marie Cotta, couturière à Givros. Jean-Claude Vaganay, boucher à Givros, et Jeanne Henriette Roger, tailleurse pour dames à Villevar.

LOIRE. Saint-Etienne. — La situation municipale. — Elle est le plus en plus critique. La majorité a transmis à M. le Préfet une adresse de protestation contre la décision de M. le Maire. Cette adresse sera transmise par les soins de M. Colin à M. le Ministre de l'Intérieur.

Un cheval emballé. — Mardi matin, à dix heures, un cheval attelé à une voiture à deux roues, appartenant à M. Vignat, huchier, est parti à toute vitesse, au moment où il venait de quitter son écurie, g, rue des Pénitents.

Rive-de-Gier. — A la verrerie Richarme. — Depuis deux jours, le troisième feu a recommencé la fabrication des bouteilles. Cinq grévistes ont repris le travail mercredi.

Charlieu. — Ecole professionnelle. — M. le Ministre de la guerre vient d'accorder une mention honoree au jeune Clément Bret, élève de l'école professionnelle de Charlieu, pour l'instruction militaire et la gymnastique.

Anciens militaires. — A l'assemblée générale des anciens militaires qui a eu lieu aux Halles dimanche dernier, le président a remis à tous les sociétaires l'insigne de la Société. Cet insigne qui est très coquet représente un nid tricolore supportant deux fusils en croix et une ancre marine.

Son des écoles. — Après les funérailles de M. Collet, les conscrits réunis au café Lafond, ont fait une quête qui a produit la somme de 4 fr.

M. Turu a remis à M. Fallot, président du Sou, la somme de 1 fr. 30 provenant d'une collecte faite au café Vaganay.

Souscription. — Nous rappelons que la souscription ouverte pour élever un buste à M. Brossard, sera close le 30 novembre.

BOURSE DU BOULEVARD. 3 0/0 Italien, 102.02. — Extérieure, 72.35. — Russe Orient, 101.97. — Turc, 101.97. — Banque Ottoman, 661.14. — De Beers, 410.00. — Robinson, 101.00. — Portugais, 101.00. — Luanchaca, 186.25. — Langlaete, 101.00. — Alpines, 101.00. — Lots turcs, 126.71. — Hongrois, 101.00. — Randfontein, 101.00.

Le grand dîner offert par le général Sausser, gouverneur militaire de Paris, au ministre de la guerre, aux membres du conseil supérieur de la guerre, aux membres de la commission supérieure de classement, ainsi qu'aux officiers généraux, a eu lieu ce soir à l'Hôtel Continental.

Le général Mercier avait à sa droite le général Favier, grand chancelier de la Légion d'honneur, et à sa gauche le général de Gallifet.

Le gouverneur de Paris avait à sa droite le duc d'Auerstadt, à sa gauche le général Billot.

Tous les membres du conseil supérieur de la guerre, sauf le général de Boissodier et le général de Cools, empêchés, assistaient à ce banquet, ainsi que tous les commandants de corps d'armée. Y assistaient également MM. La Fargue, secrétaire général de la présidence de la République; Poubelle, préfet de la Seine; Lépine, préfet de police; le préfet de Seine-et-Oise, etc.

A l'arrivée du ministre, la musique de la garde républicaine a joué la Marseillaise. Elle s'est fait également entendre pendant tout le dîner.

Entre socialistes allemands. Berlin, 28 novembre. Le Vorwaert annonce qu'il commencera demain la publication de la réponse de M. Bebel aux attaques portées contre lui par les Allemands du Sud.

Hier, dans une nombreuse réunion tenue à Munich, M. Vollemer a, pendant une heure et demie, examiné la conduite de M. Bebel, dont il assure les tendances dictatoriales intolérables.

Quelques incidents violents se sont produits dans la salle, surtout quand l'officier de police, qui surveillait les débats, s'est opposé à ce qu'un américain prit la parole.

Finalement, l'assemblée a voté un ordre du jour blâmant la conduite de Bebel, comme opposée aux principes et aux intérêts du parti.

FIN DU SERVICE DE NUIT. BOURSE DE LYON du 29 novembre 1894.

FONDS D'ÉTAT à terme. Denier cours. Valeurs au comptant. Denier cours. 3 0/0 Français, 102.02, 101.97. Ville de Lyon 3 0/0, 470.75. 4 1/2 Français, 101.97, 101.92. Ville de Marseille 1877, 408.00. Egypte unifiée, 101.97, 101.92. V. Paris 6 0/0, 425.00. Egypte privilégiée, 101.97, 101.92. Autriche 1875, 379.00. Hongrie 1875, 379.00. Péninsule 1877, 379.00. Italie 5 0/0, 101.97, 101.92. Communale 1892, 379.00. Orient, 101.97, 101.92.

ACTIONS. Crédit Lyonnais, 774.37. Société Lyonnaise, 774.37. Suez, 2062.50. Panama, 585.00. Nord-Ouest, 1074.25. Banque d'Algérie, 810.00. Nord-Est, 118.75. Compagnie Générale, 124.00. Saragossa, 171.87. Autrichiens, 734.37.

Valeurs en banque. Act. Huta Bankowa, 2150. Act. Cava-Paguet, 602.50. Act. Teint, 100.00. Act. Alpines, 100.00. Act. Tharsis, 100.00.

Les Architectes de France. La Société nationale des architectes de France a donné ce soir, au Grand-Vefour, son banquet annuel, dit le banquet du « Pan-de-Bois », sous la présidence de M. Havard, délégué du ministre de l'Instruction publique.

Condamnation à mort. Oran, 28 novembre. La cour d'assises a condamné à mort Parabe Taieb-ouled Arbi, qui avait tué l'espagnol Serrano, dont il avait reçu l'hospitalité.

Nouvelle défaite des Chinois. Londres, 28 novembre. Une dépêche de Yokohama annonce que les Chinois ont été de nouveau battus, à Matien-Lien, après avoir subi des pertes considérables.

Les socialistes italiens. Rome, 28 novembre. La Perseveranza annonce qu'il circule à Milan un manifeste adressé par le comité central révolutionnaire au peuple italien, l'invitant à constituer une alliance révolutionnaire socialiste.

LA SÉANCE DE JEUDI A LA CHAMBRE. Paris, 28 novembre. On lit dans le Rappel de demain : Quoique l'ouverture de la discussion du budget ait été fixée à aujourd'hui, il est à peu près certain que l'ordre du jour ne pourra être respecté. Deux débats, en effet, vont avoir lieu avant la discussion du budget, et, à eux deux, occuperont la séance tout entière.

Au début, M. Marcel Habert doit poser au garde des sceaux une question qu'on a annoncée et qui a trait aux poursuites engagées à propos des affaires de chantage.

Le député de Seine-et-Oise veut donc se faire entendre sur ce point, et, en attendant, il a demandé de sorte que, quelle que soit la réponse du ministre, il faut s'attendre à un assez long débat.

Ensuite, la Chambre aura à discuter le projet de loi tendant à ratifier la convention relative à l'acquisition par l'Etat de l'Ecole Monge. Le ministre de l'Instruction publique compte transformer cette école en lycée. Les cléricaux feront une vive opposition au projet et on prévoit que la discussion sera vive et longue.

En tous cas, si la discussion du budget peut s'ouvrir aujourd'hui, elle ne commencera que très tard.

L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR. Paris, 28 novembre. Dès que les crédits de Madagascar auront été votés par le Sénat, les préparatifs de l'expédition seront poussés avec la plus grande activité par les autorités militaires; mais, vraisemblablement, les opérations ne commenceront qu'au début de la saison propice, c'est-à-dire au mois d'avril.

Le gros des troupes ne sera guère embarqué avant les premiers jours du mois de mars; mais plusieurs détachements spéciaux seront envoyés très prochainement sur divers points de la côte madécasse, notamment à Tamatave, à Majunga et dans le pays de Passandava, pour y installer des magasins et prendre les dispositions nécessaires pour le débarquement des troupes.

Pendant ce temps, les forces navales exerceront un blocus très étroit autour de l'île.

On espère que le général Duchesne et ses vaillants soldats, pourront célébrer la Fête nationale à Tananarive, le 14 juillet prochain.

DINER MILITAIRE. Paris, 28 novembre. Le grand dîner offert par le général Sausser, gouverneur militaire de Paris, au ministre de la guerre, aux membres du conseil supérieur de la guerre, aux membres de la commission supérieure de classement, ainsi qu'aux officiers généraux, a eu lieu ce soir à l'Hôtel Continental.

Le général Mercier avait à sa droite le général Favier, grand chancelier de la Légion d'honneur, et à sa gauche le général de Gallifet.

Le gouverneur de Paris avait à sa droite le duc d'Auerstadt, à sa gauche le général Billot.

Tous les membres du conseil supérieur de la guerre, sauf le général de Boissodier et le général de Cools, empêchés, assistaient à ce banquet, ainsi que tous les commandants de corps d'armée. Y assistaient également MM. La Fargue, secrétaire général de la présidence de la République; Poubelle, préfet de la Seine; Lépine, préfet de police; le préfet de Seine-et-Oise, etc.

A l'arrivée du ministre, la musique de la garde républicaine a joué la Marseillaise. Elle s'est fait également entendre pendant tout le dîner.

Entre socialistes allemands. Berlin, 28 novembre. Le Vorwaert annonce qu'il commencera demain la publication de la réponse de M. Bebel aux attaques portées contre lui par les Allemands du Sud.

Hier, dans une nombreuse réunion tenue à Munich, M. Vollemer a, pendant une heure et demie, examiné la conduite de M. Bebel, dont il assure les tendances dictatoriales intolérables.

Quelques incidents violents se sont produits dans la salle, surtout quand l'officier de police, qui surveillait les débats, s'est opposé à ce qu'un américain prit la parole.

Finalement, l'assemblée a voté un ordre du jour blâmant la conduite de Bebel, comme opposée aux principes et aux intérêts du parti.

FIN DU SERVICE DE NUIT. BOURSE DE LYON du 29 novembre 1894.

FONDS D'ÉTAT à terme. Denier cours. Valeurs au comptant. Denier cours. 3 0/0 Français, 102.02, 101.97. Ville de Lyon 3 0/0, 470.75. 4 1/2 Français, 101.97, 101.92. Ville de Marseille 1877, 408.00. Egypte unifiée, 101.97, 101.92. V. Paris 6 0/0, 425.00. Egypte privilégiée, 101.97, 101.92. Autriche 1875, 379.00. Hongrie 1875, 379.00. Péninsule 1877, 379.00. Italie 5 0/0, 101.97, 101.92. Communale 1892, 379.00. Orient, 101.97, 101.92.

ACTIONS. Crédit Lyonnais, 774.37. Société Lyonnaise, 774.37. Suez, 2062.50. Panama, 585.00. Nord-Ouest, 1074.25. Banque d'Algérie, 810.00. Nord-Est, 118.75. Compagnie Générale, 124.00. Saragossa, 171.87. Autrichiens, 734.37.

Valeurs en banque. Act. Huta Bankowa, 2150. Act. Cava-Paguet, 602.50. Act. Teint, 100.00. Act. Alpines, 100.00. Act. Tharsis, 100.00.

Les Architectes de France. La Société nationale des architectes de France a donné ce soir, au Grand-Vefour, son banquet annuel, dit le banquet du « Pan-de-Bois », sous la présidence de M. Havard, délégué du ministre de l'Instruction publique.

Condamnation à mort. Oran, 28 novembre. La cour d'assises a condamné à mort Parabe Taieb-ouled Arbi, qui avait tué l'espagnol Serrano, dont il avait reçu l'hospitalité.

Nouvelle défaite des Chinois. Londres, 28 novembre. Une dépêche de Yokohama annonce que les Chinois ont été de nouveau battus, à Matien-Lien, après avoir subi des pertes considérables.

LECTEURS N'achetez pas vos VÊTEMENTS avant d'avoir visité le TAILLEUR PAUVRE. 66, Cours de la Liberté, et rue Basse-du-Port-au-Bois, 17.

car il est le seul pouvant donner un magnifique HABILLEMENT COMPLET 29.50 en drap haute nouveauté, nuances derniers genres, au prix incroyable de

LIVRAISON DES COMMANDES EN SIX HEURES sur mesure Exposition internationale de Bruxelles 1893 : MÉDAILLE D'OR

Extérieure 72.35 et 72 27 1/2. Italien 84.42 1/2 et 84.27 1/2, cours extrêmes. Russe intérieur 65.25.

Extérieur Lyonnais mûre à 717.37 1/2. Les écarts de primes se détachent également. On est à 780 le donl 5 pour le 15 décembre, 783.12 1/2 pour fin prochain. Un seul cours coté sur la Banque Ottoman 727.35.

Changement de front sur les chemins espagnols. Jusqu'à présent les cotes de Lyon avaient été régulièrement plus élevées que celles de Paris. Aujourd'hui c'est le contraire: Paris nous envoie le Nord Espagne à 121.25; ici on est tenu jusqu'à 115.25.

Le Saragossa, lui aussi, a reculé à 171.87 1/2. Les prix correspondent peut-être mieux à la situation vraie que ceux que l'on souscrivait les jours d'emballement.

Au comptant, les obligations, les variations sont insignifiantes, sauf celles des chemins espagnols qui suivent les cours de Paris.

Gaz demandé jusqu'à 93.75. Jonage 435. Carrières du Midi recherchées à 497.50. Brastres-Hinck 562.50.

Crenset en nouvelle hausse à 2095 et 2085. Châtillon-Cormery en baisse de 10 fr. à 750. Aériennes de Saint-Etienne de 5 francs à 1090. Forges d'Alais 10 francs à 300.

Mines généralement plus faibles. La Loire à 230. Montrambert à 947.50. Saint-Etienne à 316. En banque, la Donetz ancienne recule à 1400, et la nouvelle se relève à 1160. Huta est très ferme à 2120. Biassac 775. Par. K

petitions d'ensemble cette semaine, sous la direction de MM. Mongi et Bachelier...

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEATRE. — Aujourd'hui jeudi, 29 novembre, 8 h. 1/2, audition des poésies-épiques de Montmarie, ombres parisiennes...

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, chant, acrobatie.

SCALA-BOUFFES. — Tous les soirs, à 8 h. spectacle varié.

CHATEAU NOIR, 65, rue de l'Hôtel de Ville. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, audition des poésies-épiques de Montmarie, ombres parisiennes...

PANORAMA DE BAPAUME. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

NOUVEAU GUIGNOL, 8, rue Paut-Bert. — Tous les soirs, à 7 heures, spectacle varié. Tous les dimanches à 3 heures, matinée à prix réduits.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON

CLASSE 54. — HORTICULTURE

Voici la liste des récompenses obtenues aux concours permanents du 1^{er} mai au 11 novembre.

Diplômes de Grand Prix

Arboriculture. — MM. Cl. Jacquier fils, horticulteur-paysagiste à Montplaisir (ensemble)...

Diplômes de Médaille d'Or

Arboriculture. — MM. Olin, père et fils, horticulteur-paysagiste à St-Ricme (confères)...

Diplômes de Médailles d'Or

Arboriculture. — MM. Olin, père et fils, horticulteur-paysagiste à St-Ricme (confères)...

culteur, à Chazay-d'Azergues (Rhône) (plantes grasses et cactées).

Diplôme de médaille d'argent

Arboriculture. — MM. Laurent et C, horticulteur à Limoges (Hante-Vienne)...

Diplômes de Médaille de Bronze

Arboriculture. — M. Combet, Mathieu, horticulteur à Limoges (Rhône)...

Diplômes de Mention honorable

M. Girault, horticulteur, chemin de la Croix-Morlon, Lyon (pensées).

LE KINÉSCOPE EDISON

M. de Parville poursuit dans sa Revue des Sciences du Journal des Débats, son œuvre de vulgarisation scientifique...

lait en mouvement, des bandelettes sur lesquelles on avait peint des écuyers sautant à travers des cerceaux dans un cirque...

Au moment où vous plongez l'œil dans l'intérieur du kinéscope, c'est l'obscurité ; brusquement la lumière se fait. La scène est élégante. Loie Fuller apparaît. C'est la danse serpentine dans toute sa perfection.

On pressent des applications multiples. Il est clair que désormais toute scène historique pourra être reproduite. Nous n'avons, pour les transmettre à la postérité, que des tableaux, des photographies ; nous aurons désormais les kinégrammes.

N'insistons pas. Le kinéscope fera revivre sans cesse le passé dans toute sa réalité... et nous confèrera l'immortalité, sans qu'il soit besoin de passer sur le pont des Arts.

une chaise ; il commence à se plier légèrement. Dans la seconde image, il est courbé et va toucher la chaise ; dans la troisième, il est assis. Ces images, vues séparément, ne donnent aucune illusion de mouvement.

Sur, on peut obtenir des photographies successives d'un corps en mouvement en nombre considérable. Dès 1878, l'Américain Muybridge prit en quelques instants une série continue de photographies d'un cheval au trot ou au galop.

Le kinéscope, tel qu'il fonctionne à Paris, est très pratiquement combiné. La bande photographique mesure 15 mètres de long et elle est logée par plis verticaux sur une série de rouleaux.

Les personnages en mouvement sont très petits, c'est le seul reproche que l'on puisse adresser au kinéscope ; ils ne mesurent guère que 2 centimètres. On les voit comme par le petit bout d'une lunette.

très petits, c'est le seul reproche que l'on puisse adresser au kinéscope ; ils ne mesurent guère que 2 centimètres. On les voit comme par le petit bout d'une lunette.

Déjà, on cherche à imaginer des imitations simplifiées du kinéscope. Un inventeur a réalisé un petit appareil qui permet de voir un personnage sourire, parler, se promener, vrai diminutif du kinéscope, mais qui a aussi son intérêt.

CONDITION DES SOIES

LYON, le 28 novembre 1894

Table with columns: Nombre, Soies, France, Espagne, Portugal, Italie, Suisse, Grèce, Chine, Japon, Indes, Total.

BALLOTS PESÉS

Table with columns: Soies, France, Espagne, Portugal, Italie, Suisse, Grèce, Chine, Japon, Indes, Total.

Le Rédacteur-Gérant : J. DESMEURS.

Imprimerie et sténotypie du Nouveau Lyon, 5, place des Terreaux et 2, rue Valadier.

Machines rotatives Marconi, 15,000 exemplaires à l'heure. — Moteur à gaz Parra et Cie, Lyon.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC plaques émaillées et gravées pour portes et enseignes, articles et jouets nouveaux.

SAMUEL PORT, à Privas. Prix courants franco sur demande, catal., conditions aux agents et jolie surprise contre 0.65.

On désire avoir dépôt à Lyon de bonnes maisons de marque contre cautionnement.

S'adresser bureau du journal, n° 1.

LOTS DE TERRAINS clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres.

A VENDRE PETITES PROPRIÉTÉS De 4,600 à 8,000 r. avec jardins.

S'adresser au dépositaire C. Barbier, régisseur, 52, cours Richard-Vitton, Lyon-Montchat.

MOTEURS A GAZ Machines à Vapeur Constructeurs mécaniques

A. FARRA & C 28, Chemin des Pins

OCCASION RARE Fonds de Café à vendre, bien situé, près des cinquières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles.

S'adr. au bureau du journal, de 4 à 9 heures du soir.

LECONS DE COMPTABILITÉ De 8 à 10 heures du soir

M^{lle} OLLIVIER 5, Rue de la République, 5 LYON

EAU DES SŒURS MARTHE-LAURE

Composition aromatique. Lotion unique pour le soin de la chevelure. En vente chez tous les coiffeurs, parfumeurs et pharmaciens.

Entrepôt Général : 30, Quai des Brotteaux, Lyon

AMEUBLEMENTS 16-18, Rue Victor-Hugo LYON

TAPISSIER-DÉCORATEUR A. Bastet

Fournisseur du Ministère des Colonies Tentures, Glaces, Tapis, Bronzes

RICHES OCCASIONS EN SALONS, CHAMBRES, ETC.

Location pour la Ville et la Campagne Succursale : 16, RUE CONFORT, 16 (angle rue République)

ANTI-NÉVRALGIQUE ROUSSET

TRAITEMENT COMPLÉT (Pommade, Sirop, Pilules) 3 francs

Pharmacie J. ROUSSET LYON

19, Grande Rue de la Croix-Roussse

HUILE DE POURLAL A L'EUCALYPTOL

VÉRIFIABLE HUILE DE FOIE DE MORUE MÉDICINALE PURE (stéarose) DÉPURATIVE ET RECONSTITUANTE

Administration : 131, Boulevard Sébastopol, Paris

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE GAZEUSE OREZZA

LA PLUS RICHE EN FER, MANGANÈSE ET ACIDE CARBONIQUE

Administration : 131, Boulevard Sébastopol, Paris

ORDRES DE BOURSE AU COMPTANT ET A TERME - LYON ET PARIS

A. MAZERAUD, 19, rue Gentil, Lyon

MANUFACTURE DE PIANOS V^e MAROKY

17, Rue Neuve, 17

Ci-devant 44, place de la République

DÉPOT Pharmacie BASSET

9, pl. des Terreaux LYON

ESSAYEZ & JUGEZ LES GENS ÉCONOMES

ACHETEZ VOS MÉDICAMENTS À LA PHARMACIE UNIVERSELLE

AGENCE GÉNÉRALE D'IMPORTATION E. GUYOT

22^e Année - COMMISSION - EXPORTATION - 22^e Année

1, rue Masson, Lilas (Seine), précédemment 6, rue Compans, Paris

Bandage sans ressorts, système nouveau perfectionné

CEINTURES HYPOGASTRIQUES SANS RESSORTS

Plus de Buscs Cassés Exiger la Marque LE "VLAN"

Le demander dans les bonnes maisons de mercerie

L'Ébéniste de la rue du Beauf

PAR PIERRE DELCOURT

Trois jours après, en effet, et à ma surprise du reste, je reçus avis de me présenter à la banque où à mon plus grand étonnement encore, je trouvais M. Pernelle tout changé. Devenu absolument aimable, il me conduisit dès mon entrée, chez M. Garacière, qui m'accueillit de la façon la plus roudre, m'ouvrait presque les bras, s'exclamant sur ma situation. Bref, il m'offrit trois cents francs d'appointments par mois, pour commencer, disait-il. Ma foi j'acceptai.

je suis si heureux, que je voudrais voir tout le monde comme moi. — Vous avez raison, Georges... Mais, dit-moi pourquoi, avec d'aussi beaux appointements, vous habitez une maison aussi vilaine que la nôtre ? — N'y êtes-vous pas, Blanche ? Il est vrai que je venais de louer ici, le jour même de mon entrée à la banque, quelques heures avant la réception de la lettre de Pernelle. Je vous avoue, ma foi, que mon intention était de ne pas même emménager ; mais j'avais déjà apporté quelques menus objets, je vins les reprendre le soir même, et j'ouvris la fenêtre. Je vous vis, je restai.

nant que tous deux nous avons raconté notre vie passée, faisons donc avec de nos fautes, pour nous les pardonner mutuellement, ou plutôt des vôtres, Georges, car moi je n'en ai point commises. — Mes fautes ? — Oui, n'avez-vous point un peu aimé d'autres femmes que moi ? C'est que je ne veux aucun souvenir, aucune ombre entre nous deux... Le jeune homme se leva, grave, et prit les deux mains de Blanche dans les siennes. — Ma Blanche adorée, dit-il, sur mon père que je connais pas, sur ma mère morte, n'a-t-on dit, je te jure que je t'aime seule au monde, que nulle femme n'a place, autre que toi, dans mon cœur. A ce moment, on frappa à la porte. — Ma mère ! fit Blanche, en se reculant instinctivement. Ah ! M. Georges, je l'avais oubliée ! Et elle alla ouvrir, toute rouge et honteuse d'être surprise en faute par sa mère, la bonne madame Martin. Elle poussa un cri de satisfaction, en même temps que d'étonnement, à la vue d'un petit jeune homme maigrelet, à la figure pâlotte et imberbe, au nez retroussé audacieusement, aux yeux chafouins, qui attendait, les mains dans ses poches, et se dédandinant, qu'on vint lui ouvrir. — M. Gazinet ! fit Blanche. — Moi-même, mademoiselle, mais mille pardons, vous êtes en société, à ce que je vois ? Et le jeune homme jeta un regard malicieux sur Blanche, qui rougit bien fort. — Tiens, fit-il d'un air gouailleur, M'sieu Georges ? comment va M'sieu ? Georges comprit combien il serait ridicule

d'avoir l'air embarrassé ; aussi prit-il immédiatement le parti le plus simple. — Entrez-donc, Gazinet, vous ne nous gênez pas. Qu'est-ce qui vous amène ? Votre mère serait-elle malade ? — En effet, monsieur Gazinet, auriez-vous besoin de nos services pour madame votre mère ? demanda Blanche. — Non, madame, c'est Mme Martin, que je voulais voir, elle n'est pas ? Je la verrai quand elle passera devant la loge. — Ne puis-je donc la remplacer ? — Oh ! rien, des bêtises, je ne veux pas vous déranger, au revoir. Et le jeune garçon s'esquiva avant qu'on eut pu le retenir. — O Georges, parlez, je vous en supplie, dit Blanche, restez seule avec un jeune homme, je suis confuse d'avoir été surprise par le fils de la concierge, en votre compagnie, que va-t-il penser ? — Ça m'inquiète vraiment peu, répondit en riant Georges, que m'importe l'opinion de M. Gazinet. — Mais, ma mère survenant inopinément, quelles pensées n'aurait-elle pas ? — Vous avez raison, Blanche, bien que nous ne soyons coupables du moindre crime, je pars, mais sans plus tarder, je veux voir Mme Martin, dès son retour, me présenter à elle comme votre fiancé et lui demander votre main. Chère bien aimée, dès l'arrivée de Mme Martin, j'accours. Georges sortit. Une heure après, Mme Martin, de retour, écoutait avec attendrissement la demande, simplement formulée, de Georges de Montfort et, sans phrases, elle répondait avec cette douceur des braves femmes du peuple :

— Vous l'aimez, monsieur, et Blanche accepte rendez-la le heureuse. — Georges resta en compagnie des deux femmes jusqu'à une heure assez avancée, puis il se retira après avoir embrassé Blanche et sa mère. Celle-ci qui semblait un peu embarrassée depuis quelques temps, prit un prétexte pour sortir sur les pas du jeune homme, et rejoignit Georges, au moment où il allait rentrer chez lui. — Vous avez quelque chose à me dire ? Mme Martin, demanda-t-elle. — Oui, un mot... chez vous. — Georges s'empressa d'ouvrir sa porte, et s'efforça pour livrer passage à la bonne femme : — J'ai un secret à vous faire connaître, monsieur, dit la veuve. — Un secret ? — Oui... Blanche n'est pas ma fille. — Le jeune homme regarda étonné. — Oui, continua madame Martin, c'est une enfant que sa mère a abandonnée et que j'ai recueillie. Oh ! je l'aime comme ma propre fille, c'est tout mon bonheur. Mais je ne sais pas si j'ai le droit de vous la donner comme femme. — Georges fronça légèrement les sourcils à cette réponse qui lui parut fondée ; c'était là un obstacle imprévu qui pouvait retarder l'éclat de son bonheur. Aussi résolut-il, de concert avec Madame Martin, de chercher les moyens de l'éviter. — En effet, dit-il, vous avez raison, mais sa mère, vous la connaissez sans doute ? — Non, Blanche est une enfant abandonnée en nourrice. — Et sa mère, vous n'en avez jamais entendue parler ? — Non.